



Le 22 janvier 1984, plusieurs propriétaires se réunissent en assemblée constitutive pour un constat de risque d'avaries aux bateaux que l'insuffisance de protection fait redouter.

Le 18 février les statuts sont déposés à la préfecture; le 6 mars, le maire est informé de la constitution de l'**Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau** qui aura pour premier président Guy Basile.

Lui succéderont, de 1987 à 1989 - Jacques Cantin , puis de 1989 à 1990 - Albert Corcos, de 1990 à 1996 - Pierre Poujade , de 1996 à 2004 - Paul Schaltenbrand , de 2004 à 2011 - Jean Yves Gargam, et de 2011 à 2014 - Michel Sans.

Qui mènera la barque en 2015 ?

D'abord, un petit historique du port de plaisance.

Le port que nous connaissons aujourd'hui ne ressemble guère à celui d'origine.



Dans les années 1900, le port était consacré uniquement à la pêche, il est vrai qu'à cette époque la plaisance était quasi -inexistante. Il semblerait, d'après ce que nous avons retrouvé dans les archives, que les premiers aménagements en " dur " dateraient de 1968.

1961: Constitution de la SNC, Société Nautique de Concarneau qui demande la réorganisation des mouillages dans le port. L'examen administratif de la demande d' A.O.T. est plus longue que prévu: la mise en oeuvre du programme semble être 1962.

1968: Installation dans l'avant port de deux pontons parallèles non reliés au môle. il faudra jouer de la godille avant de pouvoir regagner son navire de pied sec.



Photo Jos Le Doaré

Pour stationner nos fiers vaisseaux dans de meilleures conditions, il faudra attendre les aménagements des pontons avec catways qui seront inaugurés en **1976** par le Maire de l'époque, Monsieur Couchouron, son adjoint J.Hervé, le président de la C.C.I et le secrétaire général de la préfecture, M. Dufour



La configuration actuelle de l'avant-port sera quasi définitive avec la mise en place des pontons lourds " brise-clapot " en 1979, pontons qui seront cause de bien des soucis techniques avant d'offrir une efficacité encore toute relative à l'heure actuelle.

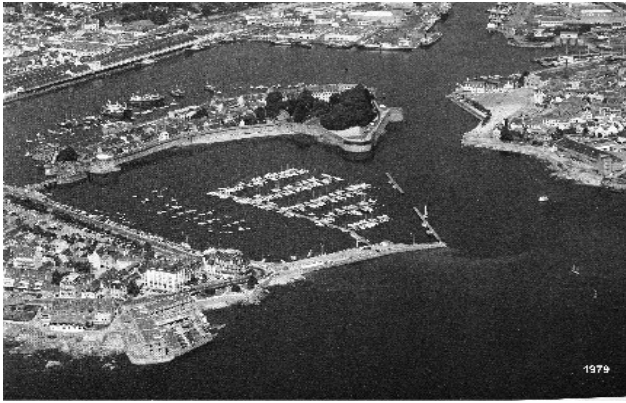


Photo C.C.I Quimper

Plusieurs projets ont été pensés pour remédier aux inconvénients subis. Par exemple, en 1986, deux solutions sont à l'étude. La première est celle du remplacement des pontons lourds par des caissons en béton et la mise en place de deux épis côté Rouz (coût: 5 millions de francs).

La seconde est la construction d'une digue entre Fort Pleuriou et la médée (coût: 9 millions)

Ces projets ne verront jamais le jour, d'autant plus qu'un évènement majeur viendra perturber la vie du port:

l'ouragan de 1987 qui laissera des traces tant aux installations qu'aux bateaux.

1987 : Remplacement des cuves à carburant et des pompes de distribution.



Illustration 1 et 2 : Photos de J.M. Robert

Après le passage de l'ouragan....

ce qui reste des infrastructures

1989 : On reconstruit le port à l'identique.

Le premier élément est mis à l'eau en février, les nouveaux pontons lourds le seront le 2 novembre à l'aide de moyens de levage importants, (deux grues de 350 tonnes de capacité) chaque élément de 25 m de long, 5m de large et pesant 250 tonnes. Déjà les premières inquiétudes se font jour quant à leur efficacité contre la houle. Elles s'avèreront bien fondées car les premiers soucis apparaissent dès janvier 1990.

1993 : La tempête de septembre casse le ponton panne C et un ponton lourd, perforé, manque de couler.

Les dégâts d'abord estimés à 200 000 F. le seront finalement à 2 millions par les assurances.

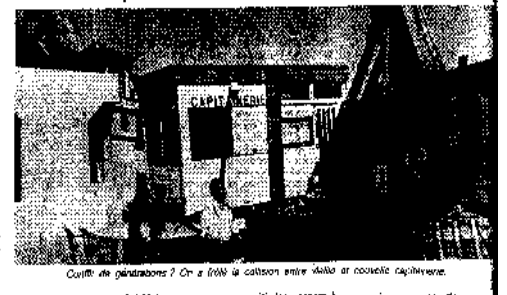
La capitainerie est construite en 1984, ce ne fut pas un long fleuve tranquille...

Le début des travaux est prévu pour septembre 1983. Le 18 février, une première pétition est lancée contre la construction : 3555 signatures disent NON. On a pu entendre ou lire les réflexions suivantes: *Les allemands avaient pendant la dernière guerre détérioré le paysage près de la jetée de l'avant-port en construisant des blockhaus. La capitainerie de la jetée du port de plaisance....dénature encore plus la vue magnifique et imprenable que toute personne venant de la corniche avait sur les remparts et la ville close.* ou encore " Mur de la honte " " Mur de l'atlantique " " injure au bon goût " etc..

le 17 avril, 400 personnes manifestent contre l'implantation du bâtiment;
Il y aura même des tentatives de " sabotage " de la grue de chantier, ce qui n'empêchera pas la construction de se terminer.

Le 28 juin, l'ancienne "capitainerie" s'en va.
L'ancien bungalow sera mis à disposition de l'APPAK.

Plaisance :
les deux capitaineries se disent adieu



Et dans l'arrière port, que se passe-t-il ?

Monsieur Duot, adjoint au maire rappelle à l'assemblée l'utilité que présenterait pour les usagers du port, les pêcheurs surtout, la construction d'un quai le long des remparts de la ville close, ce qui permettrait l'accostage des embarcations contre la citadelle, et par une ouverture qui serait pratiquée dans le rempart, les marins-pêcheurs pourraient communiquer plus facilement avec leurs centres de ravitaillement !!!

Quand on pense que lors de la présentation, en 2011, du premier projet d'aménagement de l'arrière port l'architecte ne voulait pas voir de bateaux devant la ville close....!!!

1985 : Il est envisagé de remplacer les mouillages par un ponton lourd permettant d'accueillir les " gros bateaux " et les catamarans (coût estimé : 2,1 MF).

1989 : Le 11 janvier, les batiments de France accordent un avis favorable au projet de ponton de la porte aux vins (après deux avis défavorables en avril et décembre 88), avec cependant un caractère transitoire d'une durée de trois ans, et un ponton non relié à la ville close.

1994 : On parle déjà de l'aménagement de la plaisance dans l'arrière port ... et déjà les premières réactions hostiles de la part des pêcheurs par la plume de leur représentant syndical.

1996: le 7 février, rupture d'une barre d'ancrage du ponton lourd suite à un " coup de mauvais temps " et rupture de ce ponton en son milieu. L'incident se déroulant dans la journée, l'aide des remorqueurs du port évitera sa dérive.

Sécurité et vitesse: Quoi de changé à ce jour ??

- Déjà en **1974**, on enregistrait des plaintes contre la vitesse excessive des bateaux dans le chenal, notamment à l'encontre des chalutiers guilvinistes.
- " *Les recherches continueront pour supprimer le batillage, le clapot des chalutiers qui entrent et sortent. En clair, l'administration va devoir rappeler que des règles de limitation de vitesse existent* " (C. Drouglazet et J. Cholet :06 / 02 / **1990**)

L' Association des Usagers du Port de Plaisance:

A sa création, l'association comptait 104 adhérents et 122 trois mois après. (Ci- dessous l'évolution de ce nombre).

1984	1991	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
122	105	110	60	84	86	95	96	90	83

2005	2006 ***	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
99	135	128	127	123	125	119	131	134	136

*** 2006 est l'année du changement des pontons; la municipalité avait prévu une augmentation des tarifs de 8% pendant 3 années, elle sera finalement de 8 puis 4 et enfin 3 % grâce à l'action de l'AUPPC

Les premières années de fonctionnement de l'association ont essentiellement été consacrées à veiller à défendre les intérêts financiers des plaisanciers, ce qui ne fût pas toujours aisé, surtout en 1990, puisqu'il y eut un contentieux mairie / AUPPC au sujet de l'application des tarifs de location des places. Les tarifs 1990 envisagés par la mairie fin 1989 ne pouvant être entérinés, faute d'existence légale du conseil portuaire, un recours en préfecture fut déposé au bénéfice de l'association. Les relations ne s'améliorent guère en 1991, année au cours de laquelle monsieur D..... adjoint au maire, suspend toutes relations avec l' A.U.P.P.C.

" J'ai toujours eu de bonnes relations avec l' A.U.P.P.C mais c'est depuis que monsieur P..... est président que les choses vont mal ". Il y aura d'autres phrases de prononcées en ces temps " difficiles " du genre " le port de plaisance n'a pas une fonction de service public, personne n'est obligé de venir au port de Concarneau " ou encore " Les problèmes actuels ne sont pas au port de plaisance mais au port de pêche, ce n'est pas le port de plaisance qui fera vivre Concarneau ".

Autre temps autre point de vue: en 2002, une autre personne dit " Il faut réfléchir au développement de ce gisement économique important ".

Les augmentations de tarif ont toujours, et c'est normal, été l'objet de négociations suivies et c'est toujours le cas.

1986	1989	1990	1993	1994	1999	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
4	12	6	10	0	2	1	2	1	3	3	8	4	3	4	1,2	1	2	2	1

Augmentations en %: (en 2002 et 2004, elles ont été respectivement de + 9 et 10 % pour l'arrière port).

L'autre préoccupation majeure de l' association est de veiller à la sureté du port. Et cela aussi c'est toujours d'actualité car au fil du temps, on constate que régulièrement et malgré les améliorations (coûteuses) apportées aux structures après chaque grosse tempête de Sud - Sud Ouest, il y a toujours des dégradations.

Le port n'est pas sûr, les facilités moindres, raisons pour lesquelles les tarifs doivent être moins élevés qu'ailleurs.

Au début des années **2000**, l'association a commencé à organiser quelques animations récréatives.

Il y eu des promenades - déjeuner sur les vedettes GLENN, puis à partir de **2004** l'organisation de quelques excursions touristiques: Ile de Sein , puis Camaret et les tas de pois en **2005** , Ile de Batz en **2006** .

En **2007** nous avons pu visiter le CROSSA à Etel , le musée des thoniers et le sémaphore. Le nombre de participants diminuant d'année en année, la dernière visite fut celle de la Cité de la voile Eric Tabarly à Lorient et de la base sous -marine en **2008**. Faute de personnes intéressées par les balades à terre, il est décidé, quoi de plus normal pour des plaisanciers, de se tourner vers des activités maritimes.

La première sortie en commun, pour se roder, aura pour lieu de rendez-vous le port de Bélon en **2008**, C'est cette même année que naît l'idée de faire un pique-nique aux îles Glénan qui est presque devenu un rituel au mois de septembre.

Notre association s'ouvre aussi aux autres, c'est ainsi qu'est créée en **2009** la " sortie solidarité " qui permet à des jeunes de la fondation Massé-Trévidy de passer une journée en mer (aux Glénan) accompagnés pour la sécurité de la vedette S.N.S.M. de Trévignon. La sortie en commun de l'année nous rassemble à Loctudy.



2010: outre la journée " solidarité " et le pique-nique aux Glénan, c'est au port de Doelan que se retrouvent les bateaux. Les plus amarinés d'entre nous sont conviés à accompagner le **Corbeau des mers**, le **Marche avec** et la **Coronasia** à Newlyn et Penzance dans le cadre de l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1944.



Doëlan



Corbeau des mers



Penzance

L'année **2011** , outre les sorties " traditionnelles " , les navigateurs sont invités à se rendre à Port-Tudy et Sainte -Marine.

Nous serons aussi sollicités par la mairie pour l'accueil de la Route de l' amitié et celui (bien trempé) des **Pen Duick** lors de leur escale à Concarneau.

De nouveau nous nous rendrons à Groix en **2012** et répondrons à l'invitation des plaisanciers de Brest que nous rejoindrons à Port Launay après avoir remonté l' Aulne.

Cette remontée de l'Aulne est reconduite en **2013**, l' amicale des plaisanciers de Brest nous proposant de participer au festival des trois écluses à Chateaulin. Nous accompagnerons l'arrivée du " Bigoud tour " : défi lancé par deux jeunes filles de Penmarc'h sur un catamaran de sport au profit de l'association voile handicap.



Arrivée Bigoud tour



Remontée de l' Aulne



Port Launay

La grande virée de l'année aura pour destination le port de Mylor (près de Falmouth) jumelé avec l' A.N.P.L.F. association de Port La Forêt. Passage retour par les Scilly's.

L'an passé, **2014** nous avons émis le projet " d'île en île " pour nous rendre à l'île d'Yeu via Groix , Hoedic , Noirmoutier, ce qui fût réalisé avec cette fois encore les amis de Port La Forêt qui avaient fait le même projet.

Le pique-nique aux Glénan s'est transformé en **week-end** durant lequel nous avons bénéficié des locaux prêtés par le C.N.G sur l'île de Bananec. Nous avons constaté avec satisfaction l'augmentation du nombre de participants.

N'oublions pas de citer la mise en place cette année du " GLENN CHALLENGE " qui consiste à faire le tour des Glénan le plus rapidement possible: quatre tentatives ont été effectuées.

Nous envisageons pour l'année 2015 de faire un Mini Glenn plus facilement accessible puisque se parcourant entre trois bouées sur un parcours de 14 Miles versus 34 pour le grand frère.

En plus de ces activités, des séances de formation / information concernant la pêche récréative, la cartographie pour la

navigation côtière , l' entretien de gréements , le matelotage sur textiles modernes , la navigation de nuit , ont été dispensées. L' atelier chants de marins entame sa troisième année... et la rencontre B.D.A. (bateau des autres) qui consiste depuis début novembre, à faire une petite navigation chaque mardi après-midi, sur les quelques rares bateaux qui restent armés, et se termine par un vin chaud pris à bord, semble être appréciée.



Il nous faut sans cesse être attentifs à la défense de nos droits, tout en respectant nos devoirs, ce qui a amené l' A.U.P.P.C à se rapprocher d'autres associations ou organismes du nautisme.

(**UNAN**: Union nationale des associations de navigateurs, **NEF**: Nautisme en Finistère , Collectif de la baie ...)

C'est ainsi que d'une dizaine de réunions par an à la fin des années 90, le Conseil d'administration a été amené à participer à une quarantaine de sessions , (jusqu' à 48 en 2012). Il a fallu faire un choix pour écarter les " doublons " et revenir à un rythme plus raisonnable d'une trentaine cette année.

Notre souhait serait de se concentrer sur les aspects récréatifs de l'association.

Et l'avenir ?

Un nouveau président... de nouveaux objectifs ? Une nouvelle façon de travailler sous forme de commissions ouvertes à tous les adhérents désireux d'apporter leurs idées et leur soutien au fonctionnement de l'association sans obligatoirement faire partie du Conseil d'administration serait l'idéal.

Outre la reprise possible, de quelques ateliers qui ont été redemandés, l'équipe prépare un projet de sortie permettant au plus grand nombre de bateaux, quel que soit leur mode de propulsion , de participer à un programme de navigation en petit cabotage dans notre zone de navigation, et pour les passionnés de pêche (ou les pêcheurs occasionnels) une formule mettant en valeur leur plus belle prise....Mais cela vous sera dévoilé au début de l'année.



Atelier cartographie



Atelier Pêche



Atelier matelotage



Atelier chant de marins

Quelques photos souvenir ...



Pour en terminer, quelques statistiques au verso de cette page , concernant la répartition des bateaux sur la concession.

Un merci tout particulier à Jean Michel ROBERT pour les photos et documents d'archives qu'il a bien voulu nous confier pour la rédaction de ce bulletin.

